

Les différents statuts pour la création d'une entreprise

L'objectif de la formation est de fournir au participant les connaissances nécessaires pour choisir correctement quel statut adopter pour son entreprise.



Public

Individu cherchant à créer son entreprise et qui n'est pas informé des différents statuts

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire

Durée

5h au total

ACCESSIBILITÉ POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Si une personne se trouve en situation d'handicap, faites-le-nous savoir. Nous en informerons le formateur. Il sera attentif à l'accueil, l'orientation et l'accompagnement de la personne.

Effectif

Pas d'effectif maximum

Tarif

Tarif intra entreprise à définir

Les objectifs de la formation

- Comprendre quels sont les principaux statuts juridiques
- Intégrer les enjeux du choix de la structure juridique

Validation des acquis

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques, questionnements et mises en situation en rapport avec la réalité professionnelle des participants.

La validation des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long du parcours par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires, d'échanges entre les participants.



Le Programme

En distanciel : 1 module sur notre plateforme DigiPact



Module

La création d'entreprise



Durée moyenne : 5h

Je crée mon entreprise

- Introduction
- Les principaux statuts juridiques
- Le choix de la structure
- Le régime social du créateur d'entreprise
- Zoom sur la micro-entreprise
- Zoom sur les artistes auteurs
- Donnez-nous votre avis



Notre démarche pédagogique

La pédagogie alterne **apports théoriques** (vidéos, fiches, boîtes à outils), **exercices** (défis, études de cas, mises en situation, questions, auto-évaluation), et **échange de bonnes pratiques** grâce au chat de la plateforme.

Tout au long du parcours, les participants sont invités à transférer et expérimenter les démarches, outils, et postures nouvellement acquis dans leurs réalités professionnelles.



Nos moyens pédagogiques

En distanciel, l'accès au module en ligne se fait via la plateforme de PACT CONSEILS, DIGIPACT. La formation en ligne se déroule à la carte, en asynchrone, au rythme de chacun.

Un identifiant et un mot de passe sont communiqués pour chacun des apprenants. Les ateliers collectifs se déroulent en accord avec le client, soit en présentiel soit en visioconférence. Le calendrier est fixé par le client et Pact Conseils.

Nos accompagnants experts



Thierry LABORDE

Directeur de Pact Conseils
Consultant, formateur, coach
et psychopraticien



Karine BRANCHELOT

Consultante, formatrice, coach
et praticienne narrative



Véronique LARROUSSE

Consultante, formatrice, coach
et sophrologue

Nous contacter



+ 33 (0)1 55 65 15 30 / +33 (0)6 28 83 86 56



contact@pact-conseils.com



70 Boulevard de Courcelles, 75017 Paris